

Conditions Générales de Ventes :

1. Attestations

Pour pratiquer le kitesurf, le Stand Up Paddle, le Longe Côte, j'atteste :

- Savoir nager 50 mètres minimum
- Ne pas avoir d'appréhensions particulières pour le milieu marin
- **Ne pas présenter de contres indications médicales à la pratique sportive.**

Pour la pratique du Cerf-Volant et du Boomerang, il n'y a pas de prérequis, néanmoins les stagiaires doivent attester : d'être à même de participer à une activité sportive d'intensité modérée.

2. Assurances :

Les activités de plein air ne sont pas anodines et peuvent occasionner des imprévus. C'est pourquoi il convient de s'assurer.

a. Assurance Kite Surf stagiaire

Assurance en Responsabilité civile & Individuelle Accident :

La souscription d'une assurance en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident est OBLIGATOIRE. Elle est souscrite à l'entrée en stage parmi les solutions d'assurances de la FFVL, en général Titre de Participation. *Ce coût 6 € / 12 € reste à la charge du stagiaire.*

b. Assurances autres activités

Le stagiaire atteste être couvert en Responsabilité Civile pour les activités suivantes : Cerfs-Volants, Boomerang, Longe Côte et Stand Up Paddle.

Dans le cas contraire une assurance RC doit être souscrite avant le cours pour 6 €. Cette dernière comprend également une Individuelle Accident qui est vivement recommandée dans le cadre des sports de plein air.

3. Age minimum

Pour les mineurs, l'autorisation écrite du représentant légal est obligatoire.

Les conditions requises pour les mineurs sont :

- Poids minimum de 45 kg pour le Kite Surf.
- Attester savoir nager 50 mètres, un test préalable peut être effectué par le moniteur.

4. Inscriptions

a. Boutique en Ligne

La boutique en ligne où vous réservez et acheter les prestations en direct est le canal de réservation principal.

Votre réservation est effective dès que les étapes de réservation et de paiement sont complétées. Un mail de confirmation vous sera ensuite envoyé.

Dans le cas où le planning est complet aux dates souhaitées il est possible de nous contacter par mail ou téléphone (SMS), la mise en place d'un second cours est souvent possible :

b. La réservation par mail ou téléphone (SMS), avec versement d'un acompte.

Votre réservation sera effective après accord sur la date et à réception de l'acompte correspondant (chèque encaissé à réception). Toute inscription non suivie dans les 6 jours du versement du chèque d'acompte correspondant ne sera pas validée et le créneau demandé sera libéré.

Le règlement du solde se fera le premier jour du stage / cours, avant le démarrage de la séance par chèque ou en espèce uniquement.

5. Horaires et organisation

- Horaire de séance et heure de RDV : Pour chaque cours, vous recevrez l'heure et le lieu de rendez-vous la veille au soir. Les réservations sont faites par journées ou demi-journées pour une adaptation optimale aux conditions météorologiques.
- La durée des séances est fonction du type et du support choisi (Kite, paddle, Cerf-volant : se référer au descriptif des séances par activités).
- Sont inclus dans la séance : accueil, l'équipement du stagiaire, le choix du matériel et le déplacement du point de rencontre au site de pratique.
- En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé du stagiaire avant la fin de la séance, il ne pourra être effectué de remboursement.
- Toute séance non effectuée comprise dans un stage sera facturée sauf justificatif médical, professionnel ou de transport.
- **Le stagiaire s'engage à respecter les consignes de sécurité, les limites du plan d'eau et de la zone de pratique définies par le moniteur.**

6. Annulation

- En cas de rétractation de la part du stagiaire, 10 jours francs avant le début du stage, l'acompte ou le cours sera remboursé. A moins de 10 jours francs, il sera conservé.
- En cas de rétractation de notre part en cas de conditions météorologique inappropriées, une nouvelle date de stage sera proposée ou votre acompte sera remboursé.
- Tout cours entamé depuis plus de 2 heures sera considéré comme effectué, quelle que soit l'évolution des conditions météorologiques.
- Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

7. Droit à l'image

Je déclare avoir pris connaissance que des photographies et des vidéos sont susceptibles d'être prises lors des cours à des fins pédagogiques et promotionnelles.

Dans le cas où je ne souhaiterai pas figurer sur ces différents médiats, je dois en faire part au moniteur avant tout début de cours. Ce dernier vous fera alors signer une déclaration correspondante sur papier libre.